



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 01 février 2022

Membres présents : M. DAVID, Mme BOSCHER, M. JONVEL, M. COSTARD, M. LE MOAL, Mme GUÉRIN, Mme LEHERISSEY, Mme LECOURT, M. ROUELLE, Mme BAUDET, M. JABRAUD, M. JAMES, Mme VALLET, M. TUAL, M. L'HERMENIER, Mme COUSIN, Mme LE MERLE, Mme CADIEU, Mme JACQ, Mme HERVE, Mme DEMIRASAL

Membres absents excusés : M. PRIGENT, M. BOURRY, Mme DENIEL, M. BALAN, Mme BRIEUC, Mme BELLANGER, M. LEJART, Mme GAUDIN, Mme BROUTE, Mme GUINOT, M. CAULIER, Mme HOUZE, Mme THEBAULT, M. SAUVAGE, M. RAULT, Mme LINTANF, Mme MERIAN, Mme TRAVERT-LE ROUX

Ordre du jour :

1. Domaine administratif

- 1.1. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 novembre 2021.

2. Vie scolaire et pédagogique

- 2.1. Préparation rentrée scolaire septembre 2022 : répartition DGH

3. Domaine financier

4. Questions diverses

- 4.1. Organisation des conseils de classe 1^{er} semestre
- 4.2. Rencontres parents/professeurs
- 4.3. Fonctionnement Vie Scolaire et référent de classe
- 4.4. Section football
- 4.5. Restauration scolaire
- 4.6. Travaux d'aménagement du parking

Le conseil d'administration s'est déroulé en à distance, en visioconférence. Les documents sont projetés sur l'écran principal, chacun peut prendre la parole en « levant la main » et en utilisant son micro ou en intervenant sur le « chat », situé en bas à gauche de l'écran.

17h58 début du CA

Monsieur David rappelle l'ordre du jour et demande si un point doit être ajouté.

Madame Cadieu indique que les professeurs souhaitent prendre la parole pour présenter une motion, juste après la présentation de la répartition de la DGH. Monsieur David ajoute cette intervention à l'ordre du jour.

I. Domaine administratif

1.1. Mme Cadieu et M. L'Hermerier sont nommés secrétaires de séance.

1.2. Le procès-verbal du conseil d'administration du 29 novembre 2021 est adopté.

II. Préparation rentrée scolaire septembre 2022 : répartition DGH

Monsieur David indique que le collège fonctionnera avec 24 classes et 786 heures au total, heures dans lesquelles ne sont pas comptabilisées les IMP (5,5h d'Indemnités de Mission Particulière) et les heures dédiées à l'enseignement ULIS (21h).

Ces 786 heures réglementaires découlent du nombre de divisions (prévision d'effectifs) et de l'horaire réglementaire de 26 heures par division, auquel s'ajoutent les décharges statutaires obligatoires, les heures consacrées à l'enseignement en groupes à effectifs réduits et les heures consacrées à l'enseignement en Segpa. Pour cela, le collège dispose d'une « marge horaire » à hauteur de 3 heures par division, qui s'ajoute aux heures réglementaires.

Monsieur David explique qu'au collège Simone Veil, le choix qui a été fait est de consacrer cette marge :

- aux dédoublements, en Français (dédoublements en 6^{ème}, 5^{ème}, 3^{ème} et 1h pour l'option théâtre), Histoire-Géographie (dédoublements en 3^{ème} et 1h pour l'option théâtre), Anglais (dédoublements en 4^{ème} et 6h en FLS), Mathématiques (tous les niveaux par quinzaine et toutes les semaines en 6^{ème}), Sciences et Technologies (6^{ème} et 5^{ème} par quinzaine) et Education musicale (1h pour la chorale).

En Français, un poste a été préservé grâce à 17h consacrées aux dédoublements et moins d'heures supplémentaires (HSA) par enseignant. A terme, la création d'une classe théâtre (CHAT) est envisagée, pour pérenniser cette activité.

Pour les autres disciplines cumulées, les HSA à déposer sont de 63h. Le surcoût en Allemand est financé, aucun poste n'est supprimé et il n'y a pas de complément de service donné.

L'intervention des professeurs de collège en Segpa, correspondant à un total de 61h est réparti entre les enseignements d'EPS (26h), de Technologie (2h), de Physique-Chimie (8h) et d'Anglais (25h).

Monsieur David synthétise en indiquant que la répartition de cette DGH permet :

- de financer de nombreux dédoublements
- d'accompagner la classe Théâtre avec 2 heures poste, ce qui aidera la candidature pour la classe à horaire aménagée Théâtre,
- de financer des surcoût en langues (Allemand) en créant un groupe supplémentaire en espagnol (niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).

- de ne pas avoir, pour le collège, de service à rendre ni de poste à supprimer.

Madame Cadieu lit le début de la motion rédigée par les enseignants du collège. Monsieur Tual rencontre un problème technique pour terminer la lecture. Madame Cadieu termine donc la lecture (voir document en annexe). Monsieur David nuance la notion de dégradation en précisant que la DGH globale est identique à celle de l'an passé. Le mode de calcul n'a pas changé. Les effectifs par classe n'ont pas évolué. Il indique également que les échanges ayant eu lieu lors des conseils d'enseignement ont contribué à apaiser les tensions et les craintes des enseignants. La crise sanitaire est un contexte particulier. Monsieur David prend acte des exigences accrues.

Madame Cadieu précise qu'en effet, les échanges ont pu apaiser les tensions, que néanmoins la dégradation est ressentie par le corps enseignant à une échelle de temps plus grande, en particulier depuis la réforme de 2017, où l'autonomie des établissements concernant les répartitions d'heures, est source de négociations difficiles pour les équipes. Elle insiste sur l'idée que des effectifs de 29 (comme sur le niveau 5^{ème} cette année) appellent également à faire part des difficultés ressenties, ne serait-ce que pour amener à la vigilance concernant la réalisation de nos missions (individualisations, inclusions...). Enfin, la crise sanitaire constitue en effet un contexte particulier ; les enseignants considèrent toutefois que la DGH globale ne permet pas de gérer sereinement les imprévus au sens large, qui peuvent faire partie, crise sanitaire ou autre, du cadre scolaire.

III. Domaine financier

IV. Questions diverses

1. **Organisation des conseils de classe du 1^{er} semestre** : Un représentant des parents souhaite prendre la parole, mais rencontre un problème technique. Une représentante des parents fera plus tard la lecture d'une requête rédigée par les parents d'élèves : ils disent regretter que les conseils ne se soient pas tenus avec davantage d'enseignants, puisque cela était compatible avec le protocole sanitaire.

Monsieur David explique que les conseils étaient au départ prévus de manière classique, mais que lors d'un échange direct avec le directeur académique, les chefs d'établissements ont été fortement dissuadés de le faire, raison pour laquelle ce choix a été fait au collège.

1. **Rencontres parents/professeurs** : suite à l'enquête réalisée auprès des parents et des professeurs, le nouveau format des réunions parents-professeurs, testé sur le niveau 6^{ème} constitue une réussite, en terme de communication, d'horaires et de durée. Les échanges y ont été satisfaisants.

Monsieur David remercie Mme Boscher pour la mise en place d'une évaluation.

Une représentante des parents partage des remarques partagées par de nombreux parents, qui ont regretté ne pas avoir pu voir tous les enseignants, mais plus gênant, ont pu voir des enseignants qui n'étaient pas des enseignants de leur enfant. Ils demandent à ce que ce point soit amélioré par la suite.

Monsieur David précise que les rencontres parents-professeurs annulées pour les niveaux 5^{ème} et 4^{ème} sont finalement reportées au jeudi 24 mars pour le niveau 5^{ème} et au mardi 15 mars pour le niveau 4^{ème}. Le format de ces réunions sera classique.

18h47 Mme Le Merle Percevault prévient qu'elle doit quitter le CA

2. **Fonctionnement de la vie scolaire et référent de classe** : Monsieur David rappelle que la Vie Scolaire, au regard de la situation sanitaire, connaît un fonctionnement difficile et sous tension. En effet depuis le début de l'année il y a eu 235 cas positifs au COVID. Le traitement des situations COVID, auparavant pris en charge par l'ARS et la CPAM, prend en effet un temps important.

Le référent de classe accompagne la classe dans le cadre d'un lien avec le professeur principal. Il a un rôle d'écoute, de vigilance, de suivi de l'assiduité et de la ponctualité des élèves et d'alerte si il repère une situation particulière.

Monsieur David remercie l'aide du secrétariat ainsi que Madame Boscher.

3. **Section football mixte** : Monsieur David fait un bilan très positif de cet enseignement proposé par Monsieur Baron aux élèves. Dans ce cadre, les élèves progressent et travaillent des compétences transversales comme l'organisation et la coopération. Il s'agit d'un accélérateur d'autonomie efficace. Il précise que cette section ne peut toutefois pas être envisagée pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} pour trois raisons :
- problème d'installation sportive
 - trop de contrainte sur les emplois du temps des élèves
 - l'emploi du temps de M Baron se partage entre cet enseignement et l'enseignement des SVT.

4. **Restauration scolaire** : Monsieur Costard rappelle les directives du Conseil Départemental, qui sont de proposer deux entrées et deux desserts au choix par repas, dessert auquel l'établissement associe systématiquement un fruit. Ayant eu connaissance des retours faits par les élèves, il indique que les manques en fin de service peuvent difficilement être résolus, le self ayant un fonctionnement différent d'un restaurant à vocation commerciale, et fonctionnant donc sur la base de préparations construites pour limiter le gaspillage alimentaire. Il précise que les élèves concernés sont ceux qui ne passent que très tard, donc ceux qui ont oublié leur carte de self. Il conseille aux autres élèves, le cas échéant, de ne pas hésiter à dialoguer avec les agents de restauration et d'accepter d'attendre la substitution des plats, inévitable, qui ne dure que quelques minutes. Une commission restauration sera mise en place prochainement, pour permettre un temps d'échange et de partage d'un repas. La date proposée est le mardi 17 à 11h. Y seront conviés des élèves, parents et personnels volontaires.

Le temps d'échange sera dans un premier temps en salle polyvalente et ensuite suivit d'un repas partagé au SELF.

Au passage Monsieur David précise que l'auto évaluation de l'établissement est en suspens à cause de la crise sanitaire.

5. **Travaux d'aménagement du parking** : Monsieur David présente, plan à l'appui, les travaux qui seront envisagés. Le principe général de cet aménagement est de permettre un contournement par la droite du parking, permettant de déposer des élèves dans une nouvelle zone de dépôt pour avoir un fonctionnement plus fluide en simple file. Une création de 27 places supplémentaires sera également réalisée. Il y aura aussi l'ajout d'éclairage au niveau de la route. Les travaux débiteront le 7 février, pour au moins 3 mois. Il semble que les marquages au sol expliquent cette durée.

Une communication sera destinée aux parents, élèves et personnel.

Le suivi des travaux sera effectué par l'administration du collège, des réunions de chantier seront programmées en concertation avec Monsieur Costard. Un représentant des parents demande si les parents peuvent faire partie du comité de suivi. Monsieur David trouve cela intéressant qu'il y ait un parent délégué et indique qu'il va se renseigner.

M Costard indique la date du 14 Mars pour le prochain CA dont l'objet sera le compte financier.

M David communique le jour du Vendredi 4 Mars pour les Portes Ouvertes du collège de 17h30 à 20h.

19h27 Monsieur David clôture le conseil d'administration.

Le Président de séance

Jean-François DAVID



Les secrétaires de séance

Mme CADIEU/M. L'HERMENIER

